

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2012

MOTION

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de votants : 9

Date de convocation : 6.12.2012

L'an deux mille douze, le jeudi 13 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chabaud Claude, Ducloux, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Jean-Michel Chazine et Maurice Leporati
A été élu secrétaire : M. Marc Chabaud

<p><u>OBJET :</u> RESTAURATION DES PEINTURES ORNEMENTALES DE L'EGLISE</p>

Le Maire rappelle, ainsi qu'évoqué lors du Conseil Municipal du 25 octobre 2012, que deux habitants de Buoux, peintres décorateurs de leur état, ont offert à la commune leur temps et leur talent pour la restauration des peintures ornementales et murales de l'église paroissiale.

Joëlle Villatte et Ernest Soulier sont ainsi intervenus « sur l'arc délimitant la nef du chœur, avec son cintre surbaissé, ses écoinçons et les deux pilastres le soutenant »; l'un des deux pilastres étant en meilleur état a servi de référence pour la restauration de l'autre. Ils ont également recréé, en totalité et d'après documents photographiques, les pilastres et demi-pilastres délimitant le fond du chœur, et œuvré à la restauration des sculptures, candélabres, bougeoirs, fonds baptismaux, autel et retable.

Ce chantier a nécessité plusieurs semaines de travail intense, la restauration est de très belle facture et qualité artistique.

Le Conseil Municipal tient à exprimer, par la présente *Motion*, toute sa reconnaissance à Joëlle Villatte et Ernest Soulier pour le magnifique don ainsi offert.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Jean – Alain CAYLA,